

Engagement d'AMTE dans le pacte Mondial

AMTE est une société familiale, héritière d'une tradition industrielle et horlogère, établie depuis 1934.

Depuis sa création, AMTE a toujours soutenu certaines valeurs :

- **Tolérance et respect**
- **Equité,**
- **Rigueur**

Ces valeurs font partie de la culture de notre entreprise ; elles sous-tendent les stratégies, les décisions et les actions de la Direction de la société AMTE depuis 3 générations.

Nous appliquons et nous diffusons ces valeurs tant en interne, dans nos décisions, notre méthode de management et notre souci de communication avec le personnel, qu'en externe avec les relations que nous entretenons avec nos partenaires.

AMTE a adhéré au Pacte Mondial en 2007, réaffirmant ainsi son attachement aux valeurs essentielles que sont les Droits de l'Homme, le respect de l'environnement, l'amélioration des conditions de travail, ainsi que la lutte contre toute forme de corruption.

Nous sommes heureux de renouveler notre engagement au Pacte Mondial par cette communication.

Nous renouvelons également notre engagement à faire vivre les 10 Principes dans nos actions quotidiennes et dans nos projets de développement.

**Nathalie AUGE,
Représentante légale**

Respect des Droits de l'Homme

Depuis la création de la société AMTE, les équipes dirigeantes successives ont toujours eu à cœur de respecter les Droits de l'Homme, et de promouvoir ce thème dans leur sphère d'influence.

En 2013, AMTE s'est engagée de manière volontaire à n'utiliser aucun « minerais du conflit », c'est-à-dire de minerais provenant de République Démocratique du Congo (RDC) et des pays voisins.

Il existe en effet un lien entre l'exploitation des ressources naturelles et la persistance du conflit armé dans l'est de la RDC ou des groupes armés se servent des minerais du conflit pour financer la violence et acheter des armes.

AMTE a donc contacté l'ensemble de ses fournisseurs susceptibles d'utiliser de tels minerais afin de s'assurer que ceux-ci ne faisaient pas partie de leur chaîne d'approvisionnement.

18 fournisseurs susceptibles d'utiliser de tels minerais ont été identifiés dans notre panel de fournisseurs. Ces fournisseurs ont été interrogés et nous ont certifié, à travers un engagement, qu'ils n'avaient plus aucune source d'approvisionnement dans ces pays, directement ou indirectement.

100% des produits que nous fournissons à nos clients sont donc exempts de minerais du conflit.

Respect de l'environnement – Du recyclage des déchets à l'insertion de personnes en situation de handicap

AMTE s'est engagée il y a de nombreuses années déjà dans la préservation de l'environnement.

Dés les années 1980, AMTE a commencé à mettre en place des actions d'économie des ressources naturelles et de lutte contre le gaspillage. Ce thème est toujours un axe primordial de notre politique environnementale.

Dans le cadre de son système de management environnemental, AMTE a mis en place de nombreuses actions afin de réutiliser ou recycler au maximum les déchets produits.

AMTE a mis en place le tri sélectif des déchets, qui sont éliminés conformément à la réglementation applicable, dans les filières les plus adaptées et les moins polluantes.

En 2013, ce sont plus de 93% des déchets produits qui ont été recyclés.

Afin d'améliorer encore ce résultat, nous avons mis en place fin 2013 un partenariat avec une association d'aide à l'insertion de personnes en situation de handicap. Au lieu d'éliminer le matériel informatique que nous n'utilisons plus en tant que déchet, nous le donnons à cette association qui se charge de réparer et remettre en service ce qui peut l'être, ou de démonter en vue de recycler les matières nobles contenues dans le matériel en fin de vie. Ces travaux sont réalisés par des personnes handicapées qui s'insèrent professionnellement, et accèdent ainsi à plus d'indépendance.

Cette action s'inscrit dans la continuité des valeurs portées par notre société. Cette action a un double impact, environnemental et social : diminution de la quantité de déchets éliminée, amélioration du recyclage, et aide à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.

Droit du travail – égalité hommes femmes

Les valeurs portées par la société AMTE (respect, équitabilité...) sont la base de notre politique de ressources humaines.

AMTE a décidé de promouvoir l'égalité professionnelle entre hommes et femmes au sein de l'entreprise à travers un accord.

Ainsi l'égalité professionnelle consacre un traitement égal en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de qualification, de classification, de promotion, de rémunération, de conditions de travail.

La formation professionnelle continue est considérée comme un facteur essentiel de l'évolution professionnelle et donc de l'égalité. C'est la raison pour laquelle, ce thème est l'un des 3 thèmes principaux de cet accord.

AMTE a ainsi le projet de promouvoir l'égalité d'accès des femmes et des hommes à la formation professionnelle, quel que soit le type de formation.

En 2012, les femmes représentaient 19.05% de l'effectif. Le nombre d'heures de formation pour les femmes a représenté 22.48% du nombre total d'heures de formation.

Afin de poursuivre les progrès dans ce domaine, AMTE est actuellement en négociation avec les représentants du personnel pour conclure un nouvel accord concernant l'égalité professionnelle pour les années 2014 à 2016, avec de nouveaux objectifs plus ambitieux.

Lutte contre la corruption

Depuis sa création, AMTE a toujours veillé à lutter contre toute forme de corruption.

Cette lutte contre la corruption est menée à tous les niveaux, et notamment dans le processus d'achats et de facturation.

A titre d'exemple, AMTE a mis en place une organisation permettant d'empêcher tout détournement de fond, à quelque niveau que ce soit.

En effet, pour chaque achat, il y a différents acteurs indépendants qui interviennent (demandeur, service achat, réception, facturation, règlement...).

L'organisation mise en place par AMTE comporte de nombreuses ruptures de chaîne qui permettent d'éviter d'éventuelles dérives d'une personne malhonnête.

100% des achats, commandes, facturations et règlements font l'objet de plusieurs vérifications par des personnes ou services indépendants les uns des autres.

De plus, une fois par an, AMTE fait vérifier ses comptes par des Commissaires aux comptes qui s'assurent que ceux-ci sont tenus de manière rigoureuse.